

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stephanie Jacques](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d891eecfa68c881113781b50>

Date d'obtention : 2021-01-29 20:51:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Parler à l'auteur du signalement et le rassurer.
- 2- Remplir grille d'évaluation pour cette personne.
- 3- Si ce n'est pas la victime, rencontrer la victime pour remplir la grille. (prendre son téléphone) Et la rassurer!
- 4- Vérifier l'information auprès de témoins. (remplir grille d'évaluation pour chaque témoin)
Si évaluation semble démontrer un acte impulsif : remplissage de la grille d'évaluation avec l'instigateur. (prendre son téléphone) Appeler la police pour leur laisser la suite du protocole.
Si évaluation démontre un geste malveillant : confisquer cellulaire de l'instigateur, expliquer brièvement la situation et contacter la police pour la suite du protocole.
- 5-Contacter les parents selon les recommandations de la police et mettre l'emphase sur la confidentialité de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que le lien avec l'intervenant est très important. Cela facilite l'expression des élèves dans ces situations. Je retiens aussi que si l'élève (victime ou instigateur) ne veulent pas collaborer, appeler la police et leur laisser terminer l'intervention.

Prendre toutes les informations des témoins avant de contacter la police pour la remise du dossier, afin d'être certain d'avoir toutes les informations en main et d'être le plus aidant possible pour ceux qui poursuivront l'intervention.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

J'ai l'impression que l'étape la plus délicate serait lorsque l'on confisque le téléphone cellulaire puisque la majorité des jeunes l'utilise de façon quotidienne et cela leur permet de rester en contact avec les autres, donc je sens que j'aurais de la difficulté à les convaincre de me donner leur téléphone. Heureusement, s'ils refusent, le corps policier prend la situation en main.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

